



Job en Europe



Programme financé par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine
**Un job pour les jeunes d'Ille-et-Vilaine
de 18 à 30 ans**

L'association Jeunes à Travers le Monde, a créé ce programme pour toute personne de 18 à 30 ans, résidant en Ille-et-Vilaine, quelque soit son niveau de qualification. L'objectif de ce dispositif est de **découvrir le monde du travail par une première expérience professionnelle à Londres**

Préparation au départ
Départ en groupe
Aide financière
Hébergement

Prochain départ
27 FEVRIER 2011

2 formules pour travailler à Londres

1

« Pélican »

4 semaines pour trouver un emploi.

Profil : diplômés ou non rencontrant des difficultés dans leur recherche d'un emploi.

L'aide apportée par JTM

Durée : 6 mois.
Préparation au départ : formation de 3 jours à Rennes).
Bourse de 200 €.
Hébergement offert (4 semaines).
Accompagnement pour la recherche d'emploi.
Formation linguistique gratuite

2

« Job immédiat à Londres »

2 semaines pour trouver un emploi.

Profil : diplômés ou non rencontrant des difficultés dans leur recherche d'un emploi, possédant une expérience professionnelle et/ou un bon niveau d'anglais

L'aide apportée par JTM

Durée : 3 mois.
Préparation au départ (3 jours à Rennes).
Bourse de 200 €.
Hébergement offert (2 semaines).
Accompagnement pour la recherche d'emploi.



Association Jeunes à Travers le Monde

Espace Anne de Bretagne - 15, rue Martenot - 35000 RENNES

Tél. : 02 99 78 35 36 - www.international-jtm.com

Août 2010



Démarches à suivre

Pièces à fournir

- **Dossier de candidature** de JTM (disponible à l'accueil de JTM ou téléchargeable sur le site internet de JTM). Consulter la fiche « Aide à la rédaction du dossier candidature »
- **Fiche** « Informations sur votre projet de mobilité » à compléter.
- **Lettre en français** expliquant votre motivation pour le programme.
- Un **CV en français ET** un CV en **anglais**.
- Une **photo d'identité** à coller sur le dossier de candidature.
- Un **justificatif de domicile en Ile-et-Vilaine** à votre nom (taxe d'habitation **OU** deux factures : une la plus récente possible et une autre datant d'au moins un an), ou au nom de vos parents (taxe d'habitation **OU** deux factures : une la plus récente possible et une autre datant d'au moins un an **ET** livret de famille).

Sélection des candidats

- **Réunion d'information collective** : tous les candidats convoqués recevront des informations pratiques pour préparer leur départ (présence obligatoire).
- **Sélection** : chaque participant sera invité individuellement à un entretien de sélection en français et à réaliser un test écrit et oral en anglais.
- **Préparation au départ** (pour les personnes sélectionnées) : session de 3 jours consacrée aux aspects culturels et linguistiques du séjour. Ce temps de formation obligatoire se déroulera à Rennes.

Départ : 27 février 2011

Date limite dépôt de dossier : 14 janvier 2011

Réunion d'information collective :24 janvier 2011 (9h – 12h)

Entretien individuel sur convocation :entre le 24 et le 26 janvier 2011

Préparation collective au départ :3 journées : 9, 10 et 11 février 2011

Arrivée dans le pays d'accueil :27 février 2011

Les conseils de JTM

- Disposer d'un montant minimum de **1 500 €** sur votre compte pour couvrir les premiers frais (transport, caution, nourriture ...).
- Souscrire à une **assurance** d'assistance - rapatriement et une assurance de responsabilité civile personnelle (vie privée) pour toute la durée du séjour.
- Se munir d'un passeport en cours de validité. Pour Londres, le passeport est indispensable pour ouvrir un compte bancaire. Il peut s'avérer nécessaire pour toutes les démarches administratives dans tous les pays concernés.
- Un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois (appelé « bulletin N°3 ») peut vous être demandé par votre employeur. Vous pouvez l'obtenir par Internet en 2 jours (www.cjn.justice.gouv.fr).



Association Jeunes à Travers le Monde

Espace Anne de Bretagne - 15, rue Martenot - 35000 RENNES

Tél. : 02 99 78 35 36 - www.international-jtm.com

Août 2010

